

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
8 février 2016
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 8 février 2016, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de la République de Corée auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

J'ai l'honneur de porter à l'attention du Conseil de sécurité la déclaration faite le 7 février 2016 par le Gouvernement de la République de Corée sur le tir d'un missile à longue portée effectué par la Corée du Nord (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) **Oh Joon**
Représentant permanent



**Annexe à la lettre datée du 8 février 2016 adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent de la République de Corée
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration du Gouvernement de la République de Corée
sur le tir de missile à longue portée effectué par la Corée
du Nord**

Le Gouvernement de la République de Corée condamne fermement le tir de missile à longue portée auquel la Corée du Nord a procédé le 7 février 2016 depuis le site de lancement de missile de Tongchang-ri, dans la province du Pyongan du Nord, en dépit des multiples avertissements lancés par la communauté internationale.

Le tir de missile à longue portée auquel la Corée du Nord a procédé alors que le texte d'une résolution assorties de sanctions du Conseil de sécurité relative à son récent essai nucléaire était en discussion, est non seulement une violation flagrante des résolutions du Conseil, mais constitue également une grave provocation ayant une fois de plus pour unique but de conforter le pouvoir du régime nord-coréen, au mépris de la vie de ses citoyens et du vif désir de paix qui anime la communauté internationale.

Le Gouvernement de la République de Corée et la communauté internationale ont formulé plusieurs propositions, notamment les pourparlers à six, pour amener la Corée du Nord à la table des négociations, mais celle-ci n'y a donné aucune suite.

Cela a permis à la Corée du Nord de gagner du temps pour développer sa capacité nucléaire. Désormais, le seul moyen de contraindre la Corée du Nord à abandonner ses programmes de développement nucléaire est de coopérer étroitement avec la communauté internationale pour adopter des sanctions lourdes et exemplaires, notamment des résolutions du Conseil de sécurité.

Le Gouvernement de la République de Corée déploiera des efforts considérables pour que le Conseil de sécurité adopte des sanctions fortes et il continuera également d'exercer sur la Corée du Nord toute la pression nécessaire pour que celle-ci n'ait d'autre choix que de changer d'attitude.

En outre, le Gouvernement de la République de Corée se tiendra strictement prêt à parer à toute menace posée par l'arsenal nucléaire et les missiles nord-coréens, et prendra d'importantes mesures dans le cadre de l'alliance qui l'unit aux États-Unis d'Amérique pour renforcer ses moyens en matière de sécurité.